

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE

Elus : Jérôme Bacle, vice-président en charge des pratiques et apprentissages culturels et sportifs

Services : Sylvain Schwartz, responsable du service des sports / Ladislav Dabin, maître-nageur sauveteur

Du sport-santé proposé dans les piscines de Parthenay-Gâtine

En décembre 2022, les piscines de Parthenay-Gâtine ont rejoint le dispositif « PEPS » (prescription d'exercices physiques pour la santé). Les deux équipements aquatiques proposent désormais des cours sport-santé, encadrés par du personnel formé.

Sport-santé : accompagner un retour à l'activité physique

La pratique d'un sport permet de prévenir les risques liés à la sédentarité mais aussi de lutter contre de nombreuses pathologies chroniques (obésité, hypertension artérielle) et des affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète...).

Les vertus d'une pratique sportive sont aussi reconnues pour la santé mentale.

Consciente de ces enjeux et désireuse de rendre la pratique sportive accessible à tous les publics, la Communauté de communes a souhaité proposer une nouvelle activité au sein de ses équipements aquatiques : du sport-santé.

Des maîtres-nageurs formés au sport-santé

Critère essentiel pour proposer des cours sport-santé : du personnel formé au sport-santé.

En 2022, deux maîtres-nageurs sauveteurs de Parthenay-Gâtine sont ainsi partis en formation plusieurs jours pour développer leurs compétences et savoirs dans le domaine.

Grâce à l'implication des maîtres-nageurs dans le suivi de cette formation, les piscines de Parthenay-Gâtine ont pu rejoindre le dispositif régional PEPS (prescription d'exercices physiques pour la santé).

Intégrer ce dispositif permet de certifier la qualité de la prise en charge des patients par les deux équipements aquatiques.

Cours sport-santé : pour qui ?

Personnes en bonne santé sédentaires et/ou en inactivité physique, qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont pas fait depuis longtemps et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge ;

Personnes souffrant d'affections de longue durée à des fins de santé, de bien-être ainsi qu'à des fins thérapeutiques, quel que soit leur âge nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin ;

Personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquels l'activité physique et sportive est recommandée

Une ordonnance de son médecin est nécessaire pour bénéficier de cours sport-santé.

Cours sport-santé à la piscine : informations pratiques

Inscription auprès des accueils des piscines GâtinéO et Saint-Aubin : 05 49 71 08 90.

Lors de l'inscription, il sera demandé de présenter une prescription d'activités de son médecin.

Horaires :

- **Au centre aquatique GâtinéO**
 - Le mardi de 19h à 19h45
 - Le jeudi de 16h à 16h45

- **A la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud**
 - Le jeudi de 17h à 17h45
 - Le vendredi de 16h à 16h45

Tarif : 89 euros les 10 séances

Une coordination avec la Maison sport-santé Parthenay-L'Enjeu-santé

Autre intérêt d'avoir rejoint le dispositif PEPS, les piscines de Parthenay-Gâtine sont référencées comme acteur sport-santé du territoire.

Le coordonnateur PEPS de la Maison sport-santé Parthenay-L'Enjeu-santé peut désormais orienter le bénéficiaire vers les équipements aquatiques du territoire.